



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Co-funded by the
European Union



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LA REFORME ET LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SECURITE (RGSS) DE LA CEDEAO

Noom Hôtel Niamey (Niger)

17 – 20 octobre 2022

Supported by

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Co-funded by the
European Union

**ECOWAS Security Sector Reform and Governance Training Workshop:
Capacity Development of Stakeholders and Institutions in the Security Sector and Relevant Oversight Realms.
Niamey, Niger | October 17-20, 2022**



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES & ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
CEREMONIE D'OUVERTURE	6
TABLE RONDE EXECUTIVE.....	9
DIALOGUE REGIONAL	11
SESSIONS DE FORMATION	12
CEREMONIE DE CLÔTURE	25

SIGLES & ABREVIATIONS

AQMI	Al Qaida au Maghreb Islamique
ASSN	African Security Sector Network
CDS/AN	Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNESS	Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité
CVE	Counter Violent Extremism
DCAF	Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
EPSAO	Projet d'Architecture et d'Opérations pour la Paix et la Sécurité
FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
G5 Sahel	Espace géographique couvrant le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IGAG	Inspection Générale de l'Armée et de la Gendarmerie
IGSJP	Inspection Générale de Service Judiciaire et Pénitentiaire
PSN	Politique Nationale de Sécurité
RGSS	Réforme et la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SNB	Stratégie Nationale de Biosécurité
SNPREV	Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent
U2R	Unité de Restructuration et de Réhabilitation
UE	Union Européenne
WANEP	West African Network for Peacebuilding
Zone des Trois Frontières	Espace frontalier regroupant le Mali, le Niger et le Burkina Faso

INTRODUCTION

1. L'atelier de formation sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (RSSG) de la CEDEAO s'est tenu du 17 au 20 octobre 2022 à l'hôtel Noom de Niamey et a réuni des experts dans le domaine de la sécurité, des parlementaires, des représentants du corps diplomatique et des partenaires techniques et financiers, des responsables des forces de défense et de sécurité, des institutions nationales en charge de la sécurité et des organisations de la société civile.
2. Cet atelier de formation de la CEDEAO sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité fait partie du projet de l'architecture et des opérations de paix et de sécurité de la CEDEAO (EPSAO) dont l'objectif stratégique 3 se concentre sur la promotion de la diffusion et de la sensibilisation au Cadre de politique de la CEDEAO pour la Réforme du Secteur de la Sécurité et la Gouvernance (RSSG) et sur le soutien des Etats membres dans leur travail pour assurer des secteurs de la sécurité de qualité sur tous les plans.
3. L'atelier a débuté par une cérémonie d'ouverture, suivie de la table ronde réunissant les membres de l'Exécutif Nigérien avant de se poursuivre par les sessions de formation. Le présent rapport présente de façon synthétique l'essentiel des travaux de l'atelier.



CEREMONIE D'OUVERTURE

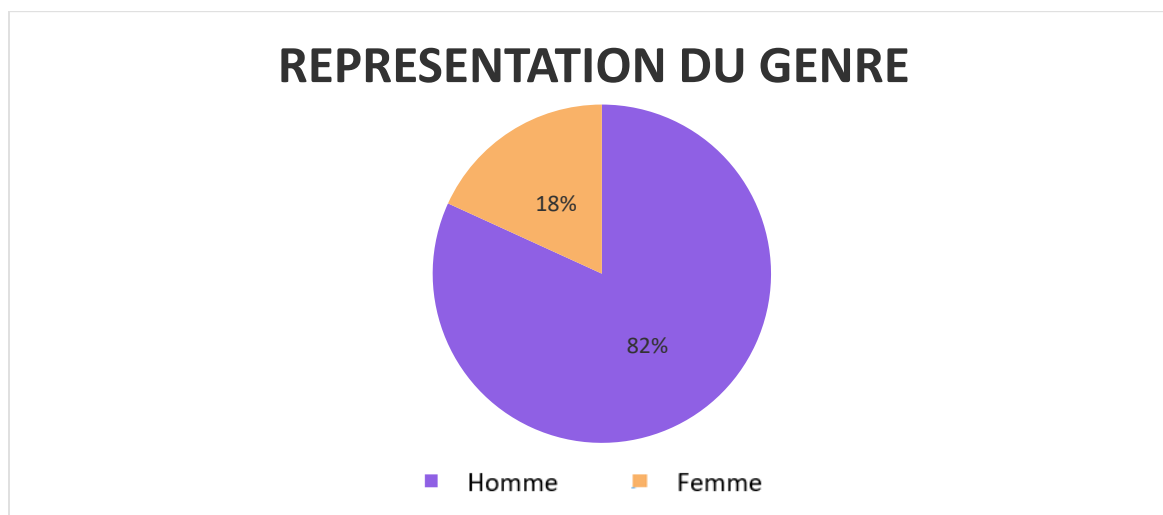
4. La session inaugurale de cet atelier de formation a commencé par le discours du Dr Niagalé Bakayoko, Présidente de l'African Security Sector Network (ASSN) qui a exprimé toute sa satisfaction pour la tenue de l'atelier et a adressé ses chaleureux remerciements aux invités, experts et participants, sans oublier tous ceux qui se sont mobilisés pour sa parfaite organisation.
5. Elle a longuement mis l'accent sur le contexte justificatif et la portée de l'atelier et a dressé l'état des lieux de la situation sécuritaire peu reluisante en Afrique en général et particulièrement dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
6. Selon Madame Bagayoko, cet état de fait a amené les pays concernés à entreprendre des réformes en profondeur de leur secteur de la sécurité en vue d'une meilleure prise en charge de tous les paramètres pouvant conduire à une stabilité pérenne.
7. L'African Security Sector Network (ASSN) est pleinement engagé à accompagner la CEDEAO à travers le projet EPSAO dans la poursuite et la réussite de cette ambition qui est la Réforme et la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (GRSS) a-t-elle déclaré avant de souhaiter un excellent déroulement des travaux. Avant cela, elle a souligné le caractère relativement stable du Niger dans ce contexte de troubles politiques au Sahel tout en rappelant la série des pays qui ont déjà bénéficié de cet atelier RGSS à savoir la Guinée Bissau, la Gambie et le Sénégal (phase 1), le Liberia, le Nigeria et le Niger phase 2).
8. Ce fut ensuite au tour du Directeur du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS), de prendre la parole. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, il a dressé la genèse et l'évolution du concept de la Gouvernance et la Réforme du Secteur de la Sécurité, depuis sa création en 1997 au Royaume-Uni en passant par son adoption par la CEDEAO en 2016.
9. Il a ensuite rappelé que le Niger, en conformité avec les cadres d'orientation supranationaux en matière de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), a élaboré divers documents de politique et de stratégie et pris plusieurs mesures en vue d'améliorer la sécurité des personnes et de leurs biens et de préserver l'intégrité nationale. Ceci a permis au Niger de maintenir une stabilité relative et de renforcer sa crédibilité sur la scène internationale.
10. Le Colonel Major Seydou Magagi a aussi insisté sur les efforts mis en œuvre par les autorités nigériennes dans la sensibilisation et la formation des acteurs et partenaires du secteur de la sécurité. S'appuyant sur l'exemple de la création de l'institution dont il a la charge ainsi que sur ses missions notamment celle de la conduite des pistes de réflexions inclusives et participatives, il a estimé que cette réforme de la gouvernance du secteur de la sécurité sera un succès car disposant déjà de bases solides.

11. En prenant la parole, l'Ambassadeur d'Allemagne Son Excellence Monsieur Nicolaï Herman a exprimé toute sa joie quant à la tenue de cet atelier cofinancé par le Gouvernement allemand à travers la GIZ, la-CEDEAO et l'Union Européenne.
12. Il a également rappelé le soutien de son pays à la CEDEAO dans la prévention et la gestion des conflits ainsi que des menaces à la sécurité en Afrique de l'Ouest à travers la diffusion et la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (GRSS) adopté en 2016.
13. Enfin, Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne Son Excellence Nicolaï Herman a estimé que cette formation qui donnera l'occasion d'analyser le contexte politique, économique et social dans lequel opère le secteur de la sécurité intervient à un moment opportun pour aborder avec l'ensemble des acteurs les questions essentielles permettant de renforcer la sécurité des Etats de l'espace CEDEAO. Il a terminé son discours en formulant des vœux de plein succès aux travaux.
14. A son tour, la Représentante de la Délégation de l'Union Européenne Madame Jamila El Assaidi s'est dite ravie de s'adresser aux experts et participants à l'occasion de l'ouverture de cet important atelier de formation qui, selon elle, vise à donner aux institutions du secteur de la sécurité et aux organes de contrôle du Niger l'opportunité de se familiariser avec le Cadre de politique de la CEDEAO pour la réforme et la Gouvernance du Secteur de la Sécurité afin de réfléchir sur la meilleure manière de l'adapter au contexte national. Ceci permettra d'améliorer la sécurité des populations dans le plein respect des droits de l'Homme et du droit international sans oublier la promotion et le rôle des femmes et des jeunes dans la quête de la paix et de la sécurité a-t-elle ajouté.
15. Elle a également tenu à féliciter, au nom de l'UE qui soutient cette initiative, la CEDEAO pour avoir élaboré un cadre normatif conforme aux meilleures pratiques internationales en matière de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité.
16. Elle a ensuite rappelé le contexte sécuritaire dégradant, altérant les principes démocratiques et l'état de droit dans lequel intervient cet atelier, ce qui oblige à l'union des forces et des volontés sincères. Elle a en outre expliqué le point de vue de l'UE qui estime que la collaboration multilatérale et la coordination régionale constituent le fondement indispensable d'une lutte efficace contre l'insécurité et pour le développement du Sahel avant de réitérer le soutien de celle-ci à toutes les initiatives allant dans ce sens.
17. La Représentante de la Délégation de l'Union européenne, Madame Jamila El Assaidi a terminé son allocution en invitant tous les acteurs à soutenir les efforts d'appropriation du Cadre politique pour la RGSS de la CEDEAO et a souhaité de fructueux échanges durant toute la durée des travaux de l'atelier.
18. Dans son discours d'ouverture, le Représentant de la Division Sécurité Régionale de la Commission de la CEDEAO, le Dr Isaac Armstrong, a d'abord remercié au nom de la CEDEAO les autorités nigériennes pour l'accueil de cet atelier régional sur la RGSS.
19. Il est ensuite revenu sur la collaboration GIZ-CEDEAO ainsi que sur celle avec la CEDEAO et respectivement l'Union européenne et l'ASSN qui accompagnent

l'organisation dans la diffusion et la promotion du Cadre politique de la RGSS avant de souligner son importance.

20. Il a salué les démarches déjà entreprises par le Niger tant au niveau national que régional, ce qui a convaincu que le Niger sera un exemple de réussite de cette réforme.
21. Enfin, il a souhaité des échanges constructifs et un bon déroulement des travaux aux participants et experts.
22. La cérémonie d'ouverture officielle de cet atelier de formation a été présidée par le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères chargé de l'Intégration Africaine, Son Excellence Yousouf Mohamed El Mouctar. Dès le début de son discours, il a tenu à souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les participants et à remercier la Commission de la CEDEAO et ses partenaires pour l'organisation de cet important atelier au Niger. Il a précisé que le Niger clôture la série de la deuxième phase après le Liberia et le Nigeria, la première phase ayant concerné la Guinée- Bissau, la Gambie et le Sénégal.
23. Monsieur le ministre a rappelé un des principaux objectifs de cette formation qui est celui de faciliter la diffusion et de promouvoir le Cadre politique de la CEDEAO pour la RGSS auquel il faut ajouter l'amélioration de l'efficacité, du professionnalisme, de la responsabilité et de la réactivité des services de sécurité aux besoins des populations de la sous-région. Monsieur le ministre n'a pas manqué de rappeler les importantes actions entreprises par le Niger allant dans le sens de la réforme et de la gouvernance de son système de sécurité en l'occurrence par rapport à la lutte contre le terrorisme, la migration clandestine mais aussi la criminalité transnationale organisée.
24. L'engagement du Niger dans la recherche de la stabilité va au-delà des simples préoccupations nationales car il rentre dans une dynamique régionale du fait que le terrorisme ne connaît pas de frontières, a-t-il ajouté. Monsieur le Ministre a aussi rappelé que le Niger a siégé en qualité de membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations-unis pour la période 2020-2021 ce qui lui a permis de porter avec d'autres membres d'importants dossiers relatifs aux questions de sécurité en débat.
25. Monsieur le ministre a réaffirmé le soutien du Niger en faveur d'une CEDEAO forte et dit être confiant que cet atelier de quatre (04) jours permettra d'améliorer la capacité des acteurs nationaux à contribuer à la réflexion sur la réforme et la gouvernance sécuritaire au sein de l'espace CEDEAO. Monsieur le ministre a terminé son discours en souhaitant de très fructueuses discussions et a déclaré ouverts les travaux.

26. Alors que le projet vise une participation de 40% de femmes et de jeunes, l'atelier a enregistré une représentation féminine de 18% comme le montre le tableau ci-dessous :



27. En outre, le diagramme ci-dessous montre la répartition par sexe de la participation quotidienne sur la période de 4 jours :

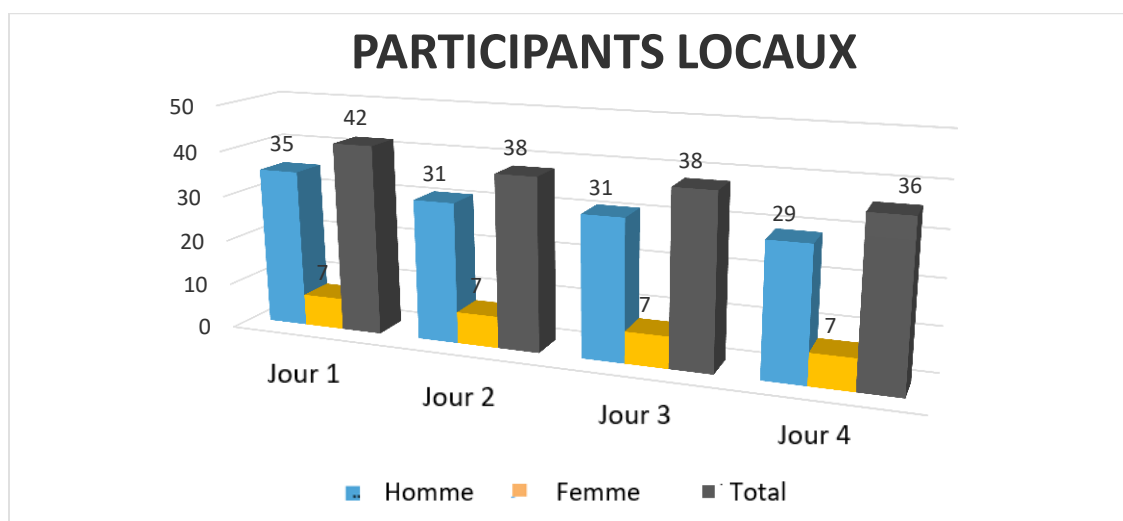


TABLE RONDE EXECUTIVE

28. Après la cérémonie officielle d'ouverture il y a eu une table ronde réunissant les membres de l'Exécutif National sur le thème « **Renforcer la gouvernance démocratique et le contrôle du secteur de la sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Niger** » qui a débuté par

l'intervention du Président de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale (CDS/AN).

29. Ce dernier a brossé le tableau du rôle de son institution qui se résume à accompagner l'Etat et à adopter des lois. Au-delà, elle a une mission d'appréciation et de correction de l'action gouvernementale qui se traduit par des interpellations par rapport à des situations en lien avec la sécurité. Il a aussi rappelé que l'Assemblée nationale initie des contrôles dans les missions de l'Exécutif concernant le domaine sécuritaire. Il a surtout éclairé les participants sur le rôle du contrôle budgétaire que fait la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale.



30. Le second paneliste, le Général de Brigade Abdou Sidikou Issa, a indiqué que l'institution qu'il représente à savoir l'Inspection Générale de l'Armée et de la Gendarmerie (IGAG) créée en 1972 et rattachée à la Présidence de la République veille à la bonne gouvernance au niveau des Forces de Défense et de Sécurité (FDS).
31. A ce titre, il a pour rôle : l'inspection annuelle au niveau des forces armées et de la gendarmerie ; l'audit et le contrôle budgétaire ; des missions d'enquête ; de veille à l'exercice des bonnes pratiques (lois, normes, textes). Un autre rôle non moins important qu'assure l'IGAG est la conciliation et la médiation au sein des forces de défense et de sécurité.

32. Le dernier intervenant de cette table ronde, le Colonel Major Mahamadou Seydou Magagi a édifié les participants sur le contexte sécuritaire régional qui a amené les autorités politiques du Niger à réfléchir sur la mise en place d'un organe qui, au-delà de la lutte, mettra l'accent sur la prévention des menaces sécuritaires, bref un outil d'aide à la décision d'ordre stratégique sécuritaire.
33. Ensuite, il a rappelé les principales missions du CNESS avant de terminer sa présentation en évoquant les études et les recherches menées mais et surtout les politiques et stratégies élaborées depuis 2015 dont entre autres la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent, la Stratégie Nationale de Biosécurité et la Politique Nationale de Sécurité en phase de finalisation.

DIALOGUE REGIONAL

34. Les sessions de formation ont commencé avec la communication portant sur le dialogue régional avec comme thème « **Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Sahel : enseignements et perspectives du Burkina Faso, Mali, Togo Bénin, Côte d'Ivoire** » au cours de laquelle il y a eu trois (3) intervenants.
35. Le premier intervenant qui a parlé sur l'expérience du Togo, le Professeur Kossi Agokla a commencé par faire un rappel du contexte sociopolitique marqué par des manifestations dans lesquelles sont apparues les premières traces de l'extrémisme violent au Togo.
36. Il a ensuite précisé que cette insécurité notée principalement au Nord du pays s'explique en partie par la proximité du Togo avec le Burkina Faso qui peine à contenir les attaques terroristes au point d'impacter son voisin togolais.
37. Enfin, il a insisté sur la nécessité d'une large coopération régionale impliquant les pays non encore touchés par le phénomène du terrorisme.
38. Le Docteur Kalilou Sidibé a commencé par un rappel de la situation sécuritaire du Nord Mali en insistant sur la nature multiforme du conflit mais aussi sur des dynamiques à la fois culturelles, religieuses et ethniques qui participent à leur manifestation.
39. Le Docteur Sidibé a soulevé certaines difficultés auxquelles fait face le Mali du fait de son contexte politique actuel (transition militaire avec deux coups d'Etat, la question du G5/Sahel, etc.) qui l'exclut d'office de la CEDEAO.
40. Il a terminé son intervention en évoquant les mécanismes et stratégies de la gestion sécuritaire actuelle du Mali.
41. M. Mathurin Comlan Hounnikpo, membre de l'ASSN, a fait une double présentation sur la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire et au Bénin. S'agissant de la Côte d'Ivoire, il a relevé d'abord la toute 1^{ère} attaque meurtrière de Grand-Bassam du 13 mars 2016 (19 victimes), avec une revendication d'AQMI avant de mentionner les attaques

de Kafolo en 2020 et 2021, plus récentes, dans la zone frontalière avec le Burkina Faso.

42. M. Hounnikpo a par la suite fait des analyses sur les faits terroristes au Bénin, de 2019 à nos jours en partie en raison de sa proximité avec des pays touchés par le terrorisme comme le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Il a précisé que des problèmes de mauvaise gouvernance sécuritaire de la part des autorités nationales sont l'explication majeure des faits terroristes malgré l'appui substantif de plusieurs partenaires techniques et financiers. Cela a obligé le Bénin, a-t-il dit, à se tourner vers le Rwanda et la France pour mettre en place sa riposte anti-terroriste.
43. Lors de son intervention, le Dr Emile Ouédraogo a d'abord expliqué que le phénomène du terrorisme a commencé au Burkina Faso en 2015, mais qu'à cette époque la menace a été sous-estimée parce qu'elle a été considérée comme un phénomène propre au Maghreb. Le nid du problème d'après ses dires se situe aux frontières avec le Niger et le Mali, à savoir dans la Zone des Trois Frontières.
44. Il est revenu par la suite sur les conséquences de cette crise qui a fait plus de 2000 victimes civiles, 600 soldats tombés avec plus de 1.500.000 déplacés, des villes entières coupées du centre décisionnel, les activités économiques aux arrêts.
45. Toujours selon le Dr Emile Ouédraogo, les solutions ne se trouvent pas dans l'approche strictement militaire, ni dans les coups d'Etat, mais plutôt dans une approche conceptuelle, à savoir situer la nature de la menace et les acteurs de cette dernière, avant d'ajouter qu'il y a une nécessité extrême d'accompagner le travail des Institutions et organismes à travers de solides engagements des pays qui les composent.
46. Ainsi des solutions idoines pourront être prises, a-t-il ajouté, pour aller dans le sens du retour de la paix et de la stabilité par une approche de bonne gouvernance tout en mettant en avant l'intérêt de tous y compris les intérêts vitaux des nations.

SESSIONS DE FORMATION

47. Monsieur Okey Uzochina, chargé du programme EPSAO CEDEAO-GIZ à l'ASSN, a fait sa présentation sur le thème « **Cadre régional et nécessité d'une réforme : importance du Cadre politique de la CEDEAO pour le Niger et les États membres** ». Il a démarré sa présentation en disant qu'en tant qu'élément important de la vie de l'homme, la sécurité est une nécessité pour le développement et l'instauration de la paix au sein des nations. C'est ainsi que la CEDEAO à l'instar des autres organisations a développé son propre mécanisme à travers sa proposition de la RGSS. Il n'a pas oublié de rappeler la longue tradition de conflits, de coups d'Etat et autres guerres civiles à laquelle les pays africains sont confrontés.
48. Toujours selon Monsieur Okey, la quête de cette paix a poussé la CEDEAO à mettre l'accent sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité pour accompagner les pays à sortir de la spirale de la violence.

49. Les programmes proposés ne sont pas de longue durée tandis que la gouvernance est permanente, a-t-il soulevé. Aussi, il a ajouté que la proposition de la CEDEAO porte sur la bonne gouvernance à travers la promotion de la démocratie et de la responsabilité nationale. Il a également affirmé que nul ne peut s'approprier ou assumer une réforme quelle qu'elle soit s'il n'est pas responsable ; ce n'est ni le partenaire ou le spécialiste, encore moins le gouvernement ou le régime qui peut à lui seul assumer cette tâche, mais c'est plutôt un acte d'engagement général.



50. Toujours selon Monsieur Okey, cette réforme ne peut réussir que dans une dynamique participative et inclusive impliquant tous les acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité avec la participation des civils.
51. Pour Monsieur Okey, l'apparition des nouvelles menaces nécessite une approche novatrice tant au plan national que sous-régional ou régional, d'où la nécessité d'avoir une politique de sécurité propre à chaque pays au vu de la spécificité des menaces tout en mettant l'accent sur le nécessaire changement de mentalité et de direction afin de donner une nouvelle orientation aux institutions pour une plus grande d'efficacité.
52. Une projection vidéo portant sur les relations souvent compliquées entre l'armée et les populations sur le cas de la Côte d'Ivoire a complété l'intervention de Monsieur Okey.
53. Le Colonel Major Ali Mahamadou du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité partageant l'expérience du Niger, a pris la parole pour édifier les participants sur l'importance de la GRSS pour répondre efficacement aux besoins de sécurité des populations avant de revenir en détails sur les initiatives déjà entreprises par les

autorités du Niger dans ce sens. D'abord dans le cadre de la gouvernance du secteur de sécurité et de la stabilité politique au plan national, le Niger a mis en place un Conseil National de Sécurité, le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS) ainsi que les grands commandements des forces de défense et de sécurité.

54. Il a également parlé de l'élaboration du Document de la Politique Nationale de Sécurité une des caractéristiques essentielles du Cadre politique de la CEDEAO qui, dit-il permettra non seulement d'améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité, d'optimiser la répartition des ressources publiques face aux menaces mais aussi d'adapter les réponses aux préoccupations sécuritaires en tenant compte des dimensions politiques et économiques du pays tout en agissant sur les menaces sécuritaires provenant des environnements régionaux et internationaux.
55. Le Colonel Major Ali Mahamadou a aussi parlé de la vulgarisation du Cadre de la CEDEAO sur la GRSS au Niger ; là également, plusieurs initiatives ont été entreprises à travers le CNESS, notamment la formation des cadres civils et militaires, y compris les jeunes leaders sans oublier la prise en compte du Cadre de la CEDEAO dans l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité et dans les différentes études menées au CNESS.
56. Le Colonel Major Ali Mahamadou a terminé son intervention en déclarant que les leviers de réussite de la GRSS résident dans l'appropriation locale des questions sécuritaires, le partage, la volonté politique, l'intégration de tous les acteurs (civils et militaires) et le financement à travers une bonne mobilisation de ressources.
57. Pour sa part, Monsieur Salou Djeka a présenté « **Le cadre institutionnel de la gouvernance de la sécurité au Niger** ». Monsieur Salou a dans sa présentation d'abord brossé le tableau institutionnel en matière de gestion de la sécurité au Niger, en indiquant que la Constitution, en son article 3 alinéa 12, définit le droit à la liberté et à la sécurité des citoyens.
58. Pour Monsieur Djeka, la pertinence du sujet à savoir la cartographie des acteurs en termes de sécurité est un impératif et nécessite la participation de tous c'est à dire les acteurs étatiques et non-étatiques. Selon le conférencier, cette étude à travers le programme « Juste future », a concerné trois régions dont Tillabéri, Tahoua et Maradi.
59. L'essentiel du travail a consisté à identifier les acteurs étatiques qui participent à la gestion de la sécurité dans ces zones précitées et à faire l'état des lieux en termes de présence de ces acteurs. Monsieur Djeka n'a pas oublié de parler de la nature des relations souvent compliquées entre les différents acteurs, relations qui selon lui doivent être parfaites pour mieux sécuriser les citoyens et leurs biens contre les différentes formes d'insécurité auxquelles ils font face.
60. Selon le conférencier, le potentiel pour faire face aux menaces sécuritaires existe, il ne demande qu'à être utilisé et accompagné.
61. Le Dr Ella Abatan a animé sa session sur « **La place du genre dans la lutte contre l'extrémisme violent (CVE) : cas du Mali et du Niger** » en précisant d'emblée que dans les différentes crises qui sévissent en Afrique, particulièrement au Sahel, on

constate très souvent que les femmes sont des cibles de choix pour les groupes armés.

62. Selon le Dr Ella Abatan, plusieurs raisons fondent cette réalité. Elle a expliqué que les femmes adhèrent souvent aux milieux d'extrémisme violent de leur propre gré ou pour des intérêts divers qui peuvent aller du besoin de protection ou de sécurité pour elles-mêmes ou leurs proches ou pour préserver des intérêts matériels, en passant par le désir de vengeance ou de quête de justice sociale.



63. Selon la conférencière, souvent le comportement des forces de défense et de sécurité contribue aussi à développer chez certaines femmes une tendance vers l'extrémisme violent suite à des expériences de violence vécues directement ou indirectement.
64. Cependant, le Dr Ella Abatan a souligné que vu la situation de proximité, car vivant dans des zones d'opération de ces groupes, certaines femmes ont su résister à l'attractivité de ces groupes ou ont fini par collaborer avec ces groupes armés.
65. Pour le Dr Abatan, le but de ces analyses ne vise pas à porter un jugement ou à stigmatiser ces femmes par rapport à leurs participations aux activités liées au terrorisme mais plutôt à donner une occasion de réfléchir sur les moyens de renforcer la résilience des femmes à l'extrémisme violent, donc à étudier les déterminismes d'engagement de celles-ci afin de trouver des solutions idoines pour les mettre à l'abri de toute tentation ou désir d'adhésion.
66. A ce titre, la conférencière a attiré l'attention des décideurs sur la nécessité de tenir compte de la situation du genre dans l'élaboration des différents documents ayant trait à la sécurisation des personnes et de leurs biens dans les zones de conflits, surtout à travers cette réforme de la gouvernance du secteur de la sécurité et ce, à

tous les niveaux, national comme régional. Elle a conclu sa présentation en montrant des extraits d'entretien avec des femmes victimes de l'extrémisme violent et parties prenantes aux conflits.

67. Le coordinateur national de WANEP Niger, Mr Clément Kocou a fait un partage d'expérience à travers une courte présentation centrée sur l'expérience de WANEP dans le genre et l'extrémisme violent dans la région de Diffa.



68. Il a notamment parlé des actions mises en œuvre sur le terrain particulièrement à Mainé-Soroa, à travers les dispositifs de monitoring de WANEP Niger sur les questions du genre dans la lutte contre l'extrémisme violent.
69. Il a fini avec la projection d'un film documentaire montrant l'accompagnement des femmes en vue de leur autonomisation à travers un appui aux activités génératrices de revenus.
70. Dans sa présentation sur le thème « **Gouvernance sécuritaire Hybride** » le Dr Niagalé Bagayoko, Présidente de l'ASSN, s'est essentiellement basée sur l'hybridité dans l'approche sécuritaire. Considérant l'hybridité comme une approche associant des dynamiques formelles et informelles, la conférencière a constaté que très souvent en Afrique lorsqu'on décide de mettre des réformes au plan sécuritaire, on s'aperçoit rapidement qu'on a une vision limitée de l'environnement socioculturel dans lequel on veut faire cette mise en œuvre.
71. Pour la conférencière, on doit prendre en compte l'équilibre intercommunautaire mais aussi intracommunautaire existant dans les groupes, tenir compte de l'importance de la légitimation des mécanismes traditionnels aux yeux des populations et prendre en compte aussi les acteurs de sécurité non étatiques.

72. Elle a également rappelé l'importance des relations des autorités décentralisées avec les autorités coutumières sans oublier le rôle des sociétés secrètes féminines et l'importance de certaines pratiques religieuses magiques ou ésotériques au sein des FDS.
73. L'informalité, selon le Dr Niagalé Bagayoko, existe bien au sein des forces de défense et de sécurité. Aussi a-t-elle évoqué l'opacité dans la gestion des ressources humaines notamment dans les processus de recrutement et d'avancement. Cela intervient également au niveau de la gestion des soldes et du budget.
74. La conférencière a également parlé des logiques générationnelles qui créent des fractures au sein des forces de défense et de sécurité contribuant ainsi à fragiliser les institutions militaires des Etats africains.
75. Enfin, le Dr Niagalé Bagayoko a soulevé les logiques communautaires qui interviennent dans les armées et qui sont nuisibles à la cohésion au sein des forces de défense et de sécurité.
76. Le partage d'expérience fait une nouvelle approche d'action civilo-militaire d'une initiative de l'état-major des armées dénommée **U2R « Unité de restructuration et de réhabilitation »** dans le cadre de la sécurisation et de la stabilisation.
77. Le Commandant de bataillon Mr Abdel Salem Abdoulay est intervenu pour édifier les participants sur l'U2R qui est un nouveau concept qui met l'accent sur le social. Pour apporter des preuves à ses dires, il a projeté un film documentaire réalisé à Baroua (Diffa) où cette initiative a été mise en application.
78. L'orateur a expliqué que dans la pratique, on désigne des instructeurs militaires dans divers domaines : couture, maçonnerie, plomberie, électricité, etc. Le but de cette action est de former et d'accompagner les déplacés et même les repentis afin qu'ils puissent non seulement retrouver une vie normale mais aussi échapper à la dépendance.
79. En termes de conclusion, le représentant de l'état-major des armées a rappelé que l'armée au-delà de sa mission régaliennne participe au développement socio-économique des populations vulnérables contribuant ainsi à la création d'un environnement de confiance avec les populations locales.



80. Le Dr Uju Agomoh, membre du Comité Exécutif de l'ASSN, a animé sa session sur le thème « **Services correctionnels, droits de l'Homme, sureté et sécurité : lien avec la RGSS au Niger** ». Pour le Dr Uju, les difficultés et les souffrances que vivent les détenus dans les prisons africaines doivent inciter les décideurs à initier des réformes dans le système correctionnel à travers le Cadre de la GRSS du fait du lien existant entre le correctionnel et la sécurité.
81. Suite aux observations faites après avoir visité plus de cent (100) prisons, la conférencière a dressé une typologie des détenus qu'elle a classés en trois catégories, les innocents, les auteurs de délits mineurs et les vrais criminels.
82. Pour le Dr Uju, les conditions de vie difficiles des personnes incarcérées doivent pousser la réflexion dans le sens de l'amélioration de leur cadre de vie à travers des réformes. La manière dont un pays traite ses prisonniers reflète l'image de ce pays a déclaré la conférencière.
83. Pour illustrer ses propos, le Dr Uju a pris l'exemple du Niger qui compte 9 187 prisonniers à la date du 31/11/2019 sur une population de 23,76 millions d'habitants. Ces prisonniers sont répartis comme suit : 3,7% de femmes et 6,1% de mineurs, avec ses 41 centres d'une capacité d'accueil de 10.455 détenus, et un taux d'occupation de 87,9%.
84. Selon le Dr Uju, il est nécessaire de bien observer le système pour mieux déceler les failles, afin d'y apporter des corrections adéquates pour permettre de réduire le nombre de détenus notamment pour des cas d'infractions mineures.

85. Elle a également pointé du doigt la lenteur de l'administration judiciaire qu'elle a qualifié de justice refusée. La conférencière a invité toutes les parties prenantes à tenir compte de la situation et des conditions de vie des personnes détenues dans les propositions qu'elles feront dans le cadre de la RGSS.
86. Le Dr Uju n'a pas manqué, pour terminer, d'inviter les Etats à utiliser les instruments juridiques existant en la matière pour mieux concourir au respect des droits des prisonniers.
87. Un partage d'expérience sur le Niger a accompagné la présentation du Dr Uju à travers l'ancien Procureur de la République, Monsieur Ibrahim Waziri Moussa, juge à l'Inspection générale de service judiciaire et pénitentiaire et actuellement en service au Conseil d'Etat. Monsieur Ibrahim Waziri Moussa a tenu à éclairer les participants sur l'organisation du système judiciaire du Niger. Dans son intervention, il s'est surtout appesanti sur l'organisation du système carcéral.
88. Il s'est réjoui de ce que l'environnement carcéral au Niger ne soit pas si critique en comparaison avec celui des autres pays africains.



89. Selon lui, la culture et la religion expliquent en partie cette relative souplesse qui existe dans nos prisons.
90. Il a néanmoins soulevé certaines failles. Il a en effet estimé que beaucoup de juges ne jouent pas pleinement leur rôle de contrôle.

91. Monsieur Ibrahim Waziri Moussa a aussi regretté le fait que le ministère de la Justice ne puisse pas disposer de sa propre force publique pour assurer la surveillance des prisons, car c'est la Garde Nationale qui par ailleurs relève du ministère de l'Intérieur qui assure ce rôle.
92. Intervenant par visio-conférence, le dernier conférencier de la troisième journée des travaux, le Dr Olawalé Ismail a fait sa communication sur le thème « **Place de la jeunesse dans la RGSS : limiter l'exclusion et l'extrémisme en milieu jeune au Niger** ». Le Dr Olawalé s'est essentiellement focalisé sur la jeunesse, laquelle selon lui est victime d'exclusion dans les prises de décisions.
93. Le Dr Olawalé a aussi évoqué le manque de capacité des jeunes à tirer bénéfice de différentes stratégies. Selon le conférencier, cette situation est porteuse de beaucoup de conséquences notamment la violence, la criminalité, les manifestations violentes et les migrations irrégulières.
94. Il a également établi un lien de causalité entre les difficultés de la jeunesse et les problèmes climatiques dans l'espace sahélien en l'occurrence la désertification qu'il a considérée comme une fatalité qui réduit les capacités d'entreprendre des jeunes.
95. Le Dr Olawalé a terminé par le vœu de voir les acteurs de la RGSS prendre en compte la situation de la jeunesse de l'espace CEDEAO dans leurs préoccupations.
96. La matinée de la quatrième et dernière journée a été consacrée essentiellement aux travaux de groupes où les trois groupes constitués ont continué à travailler, à discuter et à échanger sur leurs réflexions de la seconde journée avec un focus sur les six (6) axes stratégiques du plan quinquennal de la CEDEAO, afin d'adapter ces axes stratégiques à la réalité nigérienne.
97. A la reprise des travaux du dernier jour, il y a eu deux communications. La première « **E-learning sur la réforme du secteur de la sécurité et la gouvernance dans les pays du Sahel** » a été assurée par le Général Mounkaila Mahamadou de DCAF (Geneva Centre for Security Sector Governance) après une brève présentation introductive du Représentant pays de DCAF, Mr Louis Pasteur Musongera
98. Le Général Mounkaila Mahamadou a présenté aux participants un module pédagogique intitulé « Introduction à la Gouvernance du secteur de la Sécurité » qui a été élaboré par la division de recherche de leur structure.
99. Dans ledit module, sont abordés les concepts, les acteurs et les principes de la GRSS. Les facteurs qui entrent dans le cadre de la réforme et de la gouvernance du secteur de la sécurité sont également présentés.
100. Plusieurs exercices pratiques sont également proposés dans le module. Aussi pour une meilleure compréhension des jeunes chercheurs de la GRSS, plusieurs vidéos réalisées par des chercheurs sous forme de cours sont disponibles.
101. La dernière intervention de la dernière journée a été celle du Dr Emile Ouédraogo, entre autres membres du Comité Exécutif de l'ASSN, sur « **le caractère essentiel d'une politique/stratégie de sécurité nationale dans la réponse à la crise sécuritaire et à l'extrémisme violent** ». Il a mis l'accent sur le concept de sécurité nationale.

102. Selon le conférencier, une politique de stratégie nationale est une vision à long terme à travers laquelle on définit la manière dont on doit s'y prendre pour protéger une nation contre les menaces qui vont à l'encontre de ses intérêts vitaux.
103. Il a rappelé que l'objectif de cette rencontre est l'élaboration d'une politique de sécurité nationale qui doit prendre en compte une vision de sécurité collective à long terme à laquelle il faut ajouter le développement durable.
104. On doit également définir les priorités en termes de sécurité et inviter les acteurs à œuvrer davantage dans la mobilisation des ressources.
105. L'intervenant a également parlé de la nécessité pour chaque pays de mieux connaître le rôle qu'il doit jouer dans la quête de la sécurité.
106. Il a invité toutes les parties prenantes à reposer leurs politiques de stratégie nationale sur leurs propres valeurs et cela dans le souci de protection des intérêts nationaux.
107. Le Dr Emile Ouédraogo a terminé sa présentation en appelant les dirigeants à communiquer sur leurs politiques et à tout mettre en œuvre pour la réussite de ces politiques.
108. Le Colonel Major Ali Mahamadou du CNESS a complété la présentation du Dr Emile Ouédraogo à travers un partage d'expériences sur le « Processus d'élaboration de la PSN du Niger ».



109. Le Colonel Major Ali Mahamadou a d'abord commencé à expliquer le contexte dans lequel est née l'idée de l'élaboration de la Politique de Sécurité Nationale (PSN) qui apparaît dans un contexte de conflit régional avec beaucoup de conséquences sur le Niger et il fallait en comprendre les causes, les conséquences, les enjeux et défis afin de trouver une solution.
110. Cette initiative a débuté courant 2017 sur financement de l'Etat nigérien selon l'intervenant. L'élaboration d'une PSN est un processus long et pénible qui va de l'initiation à l'analyse et au diagnostic en passant par le cadrage, la rédaction du document, son adoption et enfin sa diffusion.
111. Les acteurs de ce processus, qui est un cadre de référence de stratégies sectorielles, sont également nombreux : il y a le comité de pilotage, les groupes d'experts, ceux des techniques de référence sans oublier le concours de personnes ressources.
112. Durant ces quatre jours de tenue de l'atelier, les travaux ont été riches en échanges. Un des moments forts de cette session a été les travaux de groupes essentiellement centrés sur les spécificités nigériennes en conformité avec la réalité du Cadre politique de la RGSS de la CEDEAO.
113. Les trois groupes de travail ont tour à tour, via leurs modérateurs, présenté les résultats de leurs travaux en séance plénière où des amendements ont été apportés.



114. A l'issue de ces travaux, plusieurs recommandations ont été élaborées. Mais avant tout cela, un groupe WhatsApp a été créé avec la désignation de deux participants, un homme et une femme pour sa gestion. Il s'agit en l'occurrence de :

Dr Abdourahamani Mahamadou : Email mabdourahamani@gmail.com

Madame Latifa Boubacar Saley : Email latifaboubacar04@gmail.com

115. Recommandations Objectifs 1 & 2

- Renforcer la communication au niveau national et local sur la GRSS ; (1.1)
- Mettre en place des mécanismes nationaux de mise en œuvre des textes de la GRSS ; (1.2)
- Dissémination des textes nationaux relatifs à la mise en œuvre des textes communautaires ; (1.3)
- Créer un cadre de concertations entre les institutions ; (1.5)
- Renforcer le dialogue intercommunautaire; (2.1)
- Promouvoir la gouvernance et la justice locale ; (2.1)
- Impliquer les instituts de la statistique dans la collecte des données en matière de sécurité ; (2.2)
- Continuation de la montée en puissance des Forces Armées ;

116. Recommandations Objectifs 3 & 4 :

- Vulgariser le Cadre politique de la CEDEAO pour la RGSS ;
- Impliquer tous les acteurs prévus dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques en matière de sécurité ;
- Accélérer le processus de légiférer des textes encadrant les sociétés de gardiennage dans le domaine de la sécurité (Ministère de tutelle) ;
- L'atelier invite les parlementaires à jouer pleinement leur rôle de contrôle du secteur de la sécurité dans la transparence pour la quiétude sociale ;
- Doter les services de sécurité en moyens (matériels, humains et financiers) nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs dans le cadre de la RGSS ;
- Renforcer la prise en compte du genre dans les services de sécurité.

117. Recommandations Objectifs 5 & 6:

- Continuer le recrutement spécial des jeunes dans toutes les régions d'insécurité ;

- Implication pleine et effective des jeunes et des femmes dans la gestion des questions de sécurité, au niveau national, régional et local ;
- Sensibiliser et/ou former les populations et les communautés sur leurs devoirs de citoyen ;
- Nécessité de rappeler aux citoyens qu'ils n'ont pas que des droits mais aussi des devoirs ;
- Nécessité de vulgariser et de rendre accessible le Cadre politique de la RGSS CEDEAO au plus grand nombre de citoyens dans toutes les langues nationales ;
- Créer et/ou dynamiser les cadres de concertation sur la paix et les comités communaux de paix ;
- Améliorer la coordination de la gestion de la sécurité sur le partage d'expérience et d'informations entre les acteurs impliqués dans la gestion de la sécurité ;
- Pour compléter et renforcer le dispositif actuel du niveau national au niveau local, création de conseils communaux de sécurité pour associer les maires et les chefs traditionnels de manière permanente à la gestion de la sécurité et pousser ainsi à son terme la logique de décentralisation de celle-ci ;
- Rationaliser la gestion des ressources allouées à la sécurité pour une plus grande efficacité ;
- Améliorer et renforcer les escadrons mobiles ;
- Améliorer le dispositif de collecte d'informations sur le terrain pour utiliser les moyens technologiques mobilisés ;
- Obtenir davantage de transparence, de clarté et d'engagement de la part des partenaires extérieurs sur les moyens technologiques qu'ils utilisent dans la recherche et le partage du renseignement ;
- Définir clairement le mandat des partenaires étrangers présents sur le territoire national ;
- Obtenir l'examen systématique par l'Assemblée nationale de tous les accords et partenariats conclus avec les partenaires internationaux ;
- Mettre en place un organe de veille indépendant d'audit et de contrôle des dépenses allouées à la sécurité ;
- Améliorer la réponse aux alertes locales par les autorités locales ;

- Lutter contre les délits de faciès et la stigmatisation fondés sur l'appartenance communautaire ;
- Au-delà des discours, rendre plus visible la présence et démontrer l'utilité de la CEDEAO (exemple : communiquer sur les morts des soldats et des civils) ;
- Améliorer le fonctionnement du dispositif d'alerte précoce de la CEDEAO ;
- Réfléchir à la problématique des groupes d'autodéfense.

CEREMONIE DE CLÔTURE

118. La cérémonie de clôture a été marquée par les mots de remerciements de la Présidente de l'African Security Sector Network (ASSN) le Dr Niagalé Bagayoko qui a vivement remercié les participants et les autorités nigériennes pour l'intérêt et la volonté manifestés pour aller de l'avant dans la gouvernance du secteur de la sécurité au Niger.
119. Elle n'a pas oublié de remercier les partenaires du projet EPSAO, la CEDEAO, GIZ et l'UE pour la bonne collaboration avec l'ASSN.
120. Quant au Représentant de la Division Sécurité Régionale de la Commission de la CEDEAO, le Dr Isaac Armstrong, il a, au nom de la Commission de la CEDEAO, tenu à exprimer sa satisfaction par rapport au bon déroulement des travaux et à la qualité des échanges.
121. Il a aussi réitéré l'engagement de la CEDEAO dans la poursuite du processus d'accompagnement de l'appropriation par le Niger du Cadre politique de la RGSS.
122. Le Représentant des participants, l'honorable Hama Assah a, quant à lui, d'abord remercié les participants sur le choix de sa modeste personne pour prendre la parole en leurs noms.
123. Il a remercié les organisateurs avant de faire part de sa gratitude au nom des participants à la CEDEAO pour le travail qu'elle fait à l'endroit de ses Etats membres dont le Niger.
124. Le Directeur du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS), le Colonel Major Mahamadou Magagi, a, dans son discours de clôture, exprimé toute la reconnaissance des autorités nigériennes envers la CEDEAO et les efforts inlassables qu'elle fait pour accompagner le Niger particulièrement dans le domaine de la RGSS.
125. Il a aussi tenu à exprimer toute sa satisfaction pour la réussite de cet atelier dont les sessions, selon lui, ont été marquées par des discussions, débats et échanges de haut niveau.
126. Enfin, il a émis le vœu d'un accompagnement plus croissant de la CEDEAO dans le domaine de la sécurité et de la gouvernance en faveur du Niger et pour le bien-être des populations nigériennes.